



Maturité spécialisée orientation pédagogie



canton de

vaud

Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture
Direction générale de
l'enseignement postobligatoire

Edition 2016

Les indications de la présente brochure sont valables jusqu'à la publication d'une nouvelle édition. La version numérique en ligne sur le site internet des gymnases fait foi.

www.vd.ch/gymnase

Maturité spécialisée orientation pédagogie

Plan d'études et critères de réussite

Table des matières

4	Débouchés prévus pour les détenteurs de la maturité spécialisée orientation pédagogie
5	Conditions d'accès
7	Contenu de la formation
8	Organisation de la formation
9	Lieux de formation
10	Inscription
11	Répartition horaire des enseignements
12	Evaluation
13	Examens
14	Cas particulier pour l'allemand et l'anglais
15	Travail de maturité spécialisée
16	Conditions de réussite
18	Plans d'études pour les disciplines ou domaines
19	Français
23	Allemand
27	Anglais (discipline cantonale)
31	Mathématiques
34	Sciences expérimentales
34	Biologie
36	Chimie
37	Physique
38	Sciences humaines
38	Histoire
41	Géographie
45	Ethique et cultures religieuses (discipline cantonale)
47	Compléments de formation dans le domaine visé
49	Plan d'études pour les compléments de formation dans le domaine visé
50	Philosophie
52	Psychologie
54	Cadre légal et réglementaire

Débouchés prévus pour les détenteurs de la maturité spécialisée orientation pédagogie

La maturité spécialisée orientation pédagogie (MSOP) est le titre couronnant une formation d'une année au maximum, suivant l'obtention du certificat de culture générale. Elle donne accès à la procédure d'admission à la Haute école pédagogique du canton de Vaud, en vue de la formation menant à l'enseignement aux degrés préscolaire et primaire.

Reconnu par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), le titre donne à sa détentrice ou son détenteur le droit de s'inscrire à la procédure d'admission à la formation à l'enseignement dans les degrés préscolaire et primaire dans des HEP d'autres cantons ou régions, à l'exclusion de la formation équivalente dans le canton de Genève.

Conditions d'accès

L'accès à la formation à la MSOP est ouvert à tout titulaire d'un certificat de culture générale, option sociopédagogique, obtenu dans une Ecole de culture générale et de commerce d'un gymnase vaudois dès juin 2008.

Les détentrices et détenteurs du certificat de culture générale d'une autre option peuvent s'inscrire; elles ou ils sont néanmoins astreint-e-s à des compléments de formation dans le domaine visé.

L'admission d'une candidate ou d'un candidat d'un autre canton est soumise à l'approbation du canton de domicile. Le département est responsable des relations avec les autorités du canton de domicile.

Prérequis : séjour linguistique

Avant de commencer la formation en école proprement dite, la candidate ou le candidat aura effectué un séjour linguistique attesté, d'une durée minimale de six semaines consécutives, au moins, dans une région de langue allemande, en principe l'Allemagne ou l'Autriche. Ce séjour doit permettre de pratiquer l'allemand mais n'implique pas l'inscription dans un centre de langues. A côté de son intérêt évident pour l'apprentissage de la langue, il faut savoir que le séjour linguistique est exigé pour l'admission à la HEP du canton de Vaud.

Le candidat qui souhaite enseigner l'anglais est soumis aux mêmes conditions.

L'organisation du séjour linguistique est de la responsabilité de l'élève. Le gymnase n'intervient pas dans la recherche du lieu de séjour, qui peut prendre différentes formes.

Une période de véritable immersion, avec éventuellement quelques cours, est plus profitable qu'un séjour en internat dans une école dispensant des cours de vacances.

Le séjour sera validé, après présentation à la direction du gymnase d'un document attestant de la durée et du lieu du séjour. La formation en école ne peut pas être entreprise sans la validation du séjour linguistique en langue allemande.

Contenu de la formation

La formation en vue de l'obtention de la MSOP vise à acquérir des connaissances complémentaires à celles du certificat de culture générale, permettant d'aborder avec la maturité et les capacités nécessaires les études dans une haute école pédagogique. L'objectif est d'atteindre un niveau proche de celui de la maturité académique dans un nombre restreint de disciplines.

L'obtention de la maturité spécialisée est liée à la réussite d'une formation en école comportant des cours dans cinq disciplines ou domaines d'études et à la validation d'un travail de maturité spécialisée.

Une discipline cantonale — obligatoire mais pas prise en compte pour l'obtention du certificat — est au programme de l'année de formation, en cohérence avec les exigences ultérieures de la HEP du canton de Vaud.

Disciplines ou domaines faisant l'objet d'un enseignement et d'une évaluation :

1. Français
2. Allemand
3. Mathématiques
4. Sciences expérimentales (biologie, chimie et physique)
5. Sciences humaines (histoire et géographie)
6. Anglais (discipline cantonale)
7. Ethique et cultures religieuses (discipline cantonale)

De plus, un travail de maturité spécialisée est effectué.

Organisation de la formation

La formation comprend :

- 32 semaines de cours dans les disciplines ou domaines français – allemand – mathématiques – sciences expérimentales – sciences humaines – anglais. Les cours commencent à la rentrée des vacances d’automne et se terminent à la fin de l’année scolaire. Les enseignements se déroulent sur 30 périodes hebdomadaires. Une part importante de la formation implique un travail personnel à domicile. Les travaux d’auto-apprentissage dans les disciplines ou domaines qui font l’objet d’un enseignement servent à approfondir et à consolider les contenus de formation transmis. Le volume peut correspondre à un nombre de périodes équivalent au nombre de périodes suivies ;
- un travail de maturité spécialisée, préparé de façon personnelle, doit être réussi pour autoriser l’accès aux examens. Le suivi du travail de maturité spécialisée est assuré par un maître répondant du gymnase ;
- le cas échéant, des cours de compléments de formation dans le domaine visé sont organisés pendant la période de cours en école.

Lieux de formation

Tous les gymnases du canton n'offrent pas la formation. La liste des établissements concernés est disponible dès fin février sur le site internet.

www.vd.ch/gymnases

La Conférence des directeurs des gymnases vaudois (CDGV) décide de l'ouverture des classes dans chaque gymnase en fonction des inscriptions. Elle peut déroger au principe de proximité du domicile en cas de nécessité.

Inscription

L'élève qui souhaite entrer en formation à la MSOP s'inscrit auprès de l'établissement qu'il fréquente. Son inscription — et celle aux compléments de formation si son titre n'est pas dans la bonne option — est confirmée en juillet, après l'obtention du certificat, en même temps que lui est indiqué le gymnase auquel il sera rattaché.

Pour l'élève qui aurait interrompu ses études après l'obtention du certificat de culture générale ou du diplôme, l'inscription doit être faite auprès du gymnase dans lequel il a obtenu son titre. S'il vient d'un autre canton, il s'adresse à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire.

Répartition horaire des enseignements

Discipline ou domaine	Périodes/ semaine	Nombre de semaines	Dotation totale en périodes
Français	6	32	192
Allemand	4 ¹	32	128
Anglais	4 ¹	32	128
Mathématiques	4	32	128
Sciences expérimentales			
• Biologie ²	2	32	64
• Chimie ²	2	32	64
• Physique ²	2	32	64
Sciences humaines			
• Histoire	2	32	64
• Géographie	2	32	64
• Ethique et cultures religieuses	2	32	64
Totaux	30	32	960

1 Dont une période par demi-classe.

2 Ces enseignements peuvent comporter des travaux pratiques, compris dans la dotation horaire.

Evaluation

Les modalités d'évaluation des enseignements sont de deux types :

- des contrôles sont organisés au cours de l'année qui permettent à l'élève de se confronter aux exigences et de s'assurer de la pertinence de sa méthode de travail personnelle ;
- un examen pour chaque discipline est organisé en fin d'année scolaire.

Les notes finales, prises en compte pour l'obtention du certificat, sont les notes d'examen pour le français, l'allemand et les mathématiques et les notes de domaine pour les sciences expérimentales et les sciences humaines.

La note finale de domaine — que ce soit en sciences expérimentales ou en sciences humaines — est constituée de la moyenne des notes obtenues aux examens dans chacune des disciplines formant le domaine.

La note finale d'anglais figure sur le certificat de maturité spécialisée au titre de discipline cantonale mais n'est pas prise en compte pour l'obtention de ce dernier. C'est aussi le cas pour la note d'éthique et cultures religieuses, discipline cantonale.

Les notes d'examen des disciplines sont établies au demi-point.

Les notes finales des disciplines ou domaines sont arrondies au demi-point.

Une note finale égale ou supérieure à 4.0 en allemand permet d'obtenir une attestation officielle de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Il en est de même pour l'anglais.

Examens

Les examens portent sur les cinq disciplines ou domaines abordés dans le cadre de l'enseignement au gymnase pendant les semaines de cours de l'année de MSOP.

Discipline	Examen écrit (durée)	Examen oral¹ (durée)
Français	180 minutes	15 minutes
Allemand	180 minutes	15 minutes Compr. orale 45 min.
Mathématiques	120 minutes	15 minutes
Biologie		15 minutes
Chimie		15 minutes
Physique		15 minutes
Histoire		15 minutes
Géographie		15 minutes
Notes cantonales		
Anglais	180 minutes	15 minutes Compr. orale 45 min.
Ethique et cultures religieuses		15 minutes

- 1 Un temps de préparation de 15 minutes peut être accordé pour les examens oraux.

A l'issue des examens, les notes définitives sont établies comme suit :

1. Français : (note d'écrit + note d'oral)/2
2. Allemand : (note d'écrit + note aux épreuves orales)/2
3. Mathématiques : (note d'écrit + note d'oral)/2
4. Sciences expérimentales : (note de biologie + note de chimie + note de physique)/3
5. Sciences humaines : (note d'histoire + note de géographie)/2
6. Anglais : (note d'écrit + note aux épreuves orales)/2
7. Ethique et cultures religieuses : note d'oral

Cas particulier pour l'allemand et l'anglais

Un élève qui s'est présenté, avant le début des cours de MSOP, à un examen externe en vue d'obtenir un certificat de niveau B2 en allemand et/ou en anglais est, en cas de réussite de l'examen, dispensé de suivre les cours de la/les discipline(s) concernée(s).

La conversion des résultats de l'examen externe est alors effectuée selon l'échelle de conversion 1 préconisée par le Guide relatif à la « Reconnaissance des diplômes de langues dans le cadre des examens de maturité professionnelle » (publié par le SEFRI, état au 1^{er} février 2016).

Travail de maturité spécialisée

Inspiré du modèle travail de maturité (TM) de l'École de maturité, le travail de maturité spécialisée (TMsp) doit démontrer l'aptitude de l'élève à chercher, à évaluer, à exploiter et à structurer l'information sur un sujet qu'il a défini lui-même ainsi qu'à communiquer ses idées. Le résultat d'une réflexion et de recherches menées au cours de l'année se traduit par un texte d'une dizaine de pages, sans les annexes. Une défense, orale, est l'occasion de démontrer la maîtrise du sujet.

L'élève bénéficie, au cours de l'élaboration du travail, d'un accompagnement par un maître répondant.

Le thème du TMsp doit être choisi dans les domaines des sciences humaines ou des sciences expérimentales ou traiter une question de culture générale. Il doit partir d'une problématique différente de celle choisie pour le travail personnel réalisé dans le cadre du certificat, sauf s'il en constitue un développement original, reconnu par le maître répondant.

L'évaluation répond aux conditions suivantes :

- le document écrit est évalué par le maître répondant ; il fait aussi l'objet d'une lecture par un expert. Une note au demi point est attribuée ;
- la défense a lieu en présence du maître répondant et de l'expert. Ils attribuent une note ;
- la note finale du TMsp est calculée selon la formule

$$\frac{2 \times \text{la note d'écrit} + \text{la note d'oral}}{3}$$

- le calendrier et les modalités pratiques du suivi, de l'évaluation et de la remédiation (avant la défense orale uniquement) pour le TMsp, sont fixés par le gymnase.

L'élève doit avoir obtenu au moins la note 4.0 au TMsp pour être autorisé à se présenter aux examens.

Conditions de réussite

Le *Règlement des gymnases*, dernière version en date, s'applique. Les conditions de réussite de la MSOP sont définies en les termes précisés ci-après, augmentés de quelques précisions relatives en particulier aux prestations complémentaires dans le domaine professionnel.

Conditions d'obtention

Pour obtenir la MSOP, l'élève doit :

- obtenir au moins la note 4,0 dans l'évaluation du travail de maturité spécialisée ;
- obtenir un nombre de points au moins égal à 24 pour la somme des notes finales dans les disciplines ou domaines enseignés et de la note attribuée au travail de maturité spécialisée. Il s'agit des notes de français, allemand, mathématiques, sciences expérimentales et sciences humaines. La note d'anglais, comme celle d'Éthique et cultures religieuses — toutes deux disciplines cantonales — n'intervient pas dans cette somme ;
- ne pas avoir plus de deux notes inférieures à 4,0 ;
- ne pas avoir plus de 1,0 point négatif ;
- le cas échéant, obtenir au moins la note 4,0 certifiant ainsi l'acquisition des compléments de formation dans le domaine visé.

L'élève en échec peut se présenter à une session de rattrapage pour autant que les conditions suivantes soient réunies :

- le total des notes insuffisantes ne dépasse pas trois ;
- le nombre de points négatifs ne dépasse pas deux.

Dans ce cas, seules les disciplines ou domaines dont la note finale est insuffisante font l'objet d'un examen de rattrapage. Si une note de domaine est insuffisante, les examens de rattrapage portent sur toutes les disciplines du domaine. Les résultats des disciplines ou domaines réussis restent acquis.

Les examens de rattrapage ont lieu à la fin des vacances scolaires d'été. L'inscription est de la responsabilité du candidat. La préparation est à la charge de l'élève, aucun cours spécifique n'étant organisé.

En cas d'échec, une seconde tentative de satisfaire aux conditions d'obtention de la MSOP peut être entreprise. Cette possibilité est aussi offerte aux candidates et aux candidats qui auraient échoué à la session de rattrapage. Elle implique de suivre tous les cours.

L'élève qui redouble choisit, au début de la période de cours s'il conserve sa note du TMsp réussi ou s'il en effectue un nouveau. Dans ce dernier cas la note attribuée au premier TMsp n'est pas conservée.

Les compléments de formation dans le domaine visé, après l'obtention de la note 4 au moins, sont acquis.

Session de rattrapage

Redoublement

Plans d'études pour les disciplines ou domaines

Français

Littérature — Langue et argumentation

Objectifs généraux

L'enseignement du français vise à développer chez l'étudiant la capacité de maîtriser la langue écrite et orale.

Objectifs

Il s'inscrit de façon privilégiée dans le champ littéraire dont il explore les formes et les contenus. La lecture des textes littéraires permet en effet de découvrir, dans toute sa diversité, la relation de l'homme à lui-même, à autrui, à la réalité sociale, politique et culturelle. Par la pratique des œuvres littéraires, l'étudiant est amené à exercer sa pensée, nourrir son imaginaire et développer ses moyens d'expression dans une triple perspective :

- se découvrir et s'affirmer en tant que personne ;
- se définir et s'engager dans la relation à autrui ;
- se situer face au monde en tant qu'individu et citoyen.

D'autre part, l'étudiant est invité à élaborer un projet qui lui permette dans la mesure du possible :

- de développer à la fois son autonomie et son aptitude à travailler en équipe ;
- de s'initier à une pratique réflexive ;
- de stimuler sa curiosité intellectuelle ;
- d'identifier ses atouts et ses lacunes et d'accepter les remédiations proposées.

Objectifs spécifiques

- développer son plaisir de lecteur grâce à des outils d'analyse, des clés de lecture ;
- découvrir diverses fonctions de la littérature (vision du monde, esthétique, subversion, mode de représentation de la réalité...);
- conduire une recherche documentaire critique (choix des documents pertinents, prise de notes selon des critères explicités, sélection et hiérarchisation des informations utiles, exploitation critique de ces informations) ;
- développer ses moyens d'expression ;
- améliorer son orthographe et sa syntaxe ;
- s'adapter à des situations de communication diverses ;
- savoir lire et rédiger des textes de types différents dans leur forme, leur contenu, leur visée ;
- savoir exploiter l'image et le film.

Ces compétences transversales sont exercées dans une approche contextualisée, seule susceptible de donner un sens au projet.

Méthodes

La forme suggérée est la suivante :

- 1/4 séminaire ;
- 3/4 travaux pratiques (individuels ou par groupes) en évaluation formative et continue ;
- + 1 période consacrée à l'orthographe/grammaire et syntaxe ;
- + 1 période consacrée à l'histoire littéraire.

Cette organisation implique une tâche de longue haleine dont la réalisation exige la maîtrise d'un certain nombre d'outils. Ils se situent dans un champ disciplinaire spécifique et ont chacun une orientation bien définie. Un tel choix évite l'atomisation de tâches ponctuelles et inscrit l'approche proposée dans un contexte cohérent.

L'étudiant est, certes, encouragé à enrichir sa culture par des rencontres, des spectacles, des lectures mais la charge de travail demandée devrait pouvoir s'inscrire essentiellement dans le cadre des 192 périodes. Chaque activité constitue idéalement une étape nécessaire à la préparation de la prestation finale. L'étudiant est aussi amené à présenter à ses camarades les résultats intermédiaires de ses recherches.

Programme

Littérature

Visée : stimuler ou susciter l'intérêt de l'étudiant lecteur, spectateur et acteur de la vie culturelle. Individuellement ou par groupes, les étudiants élaborent un projet qui comprend les étapes suivantes :

- sur un thème commun, constituer un corpus de trois œuvres (au minimum), relevant si possible de genres différents (roman, pièce de théâtre, poésie, film...);
- délimiter une problématique commune aux trois œuvres retenues ;
- élaborer autour de cette problématique une recherche qui intègre les démarches suivantes :
 - a) dégager, en les comparant, la fonction et la signification des moyens d'expression propres à chaque œuvre,
 - b) mettre en œuvre un certain nombre d'outils d'analyse, de clés de lecture (narratologie, notions de base pour l'analyse d'un texte de théâtre ou d'un film),
 - c) entreprendre des recherches sur le thème et le contexte de la fiction et de la narration,
 - d) réaliser des documents qui témoignent de la capacité de sélectionner, de traiter, de relier et

de s'approprier les informations réunies dans les diverses sources;

- mettre en place une chronologie dans le cadre d'une histoire littéraire;
- présenter les documents réalisés à l'ensemble des étudiants.

Le projet débouche sur la rédaction individuelle d'une discussion argumentée de la problématique choisie. Cette discussion intègre et exploite les apports de la recherche.

Langue et argumentation

Visée: inciter l'étudiant à prendre position et à développer ses capacités d'argumenter dans la vie sociale.

Les étudiants élaborent, individuellement ou par groupes, un projet qui pourrait prendre la forme suivante:

- choisir un thème d'actualité et une situation argumentative précise;
- définir une problématique;
- se documenter sur le thème et le mettre en perspective dans l'histoire des idées;
- définir les concepts clés et expliciter les valeurs en jeu;
- prendre position tout en identifiant les autres positions en présence.

Le projet débouche sur la présentation d'une argumentation adaptée, dans sa forme et son contenu, à la situation de communication choisie.

Le séminaire confronte l'étudiant à diverses formes d'argumentation s'inscrivant dans des situations de communications variées:

- débat public;
- dossier de presse (articles, éditoriaux, lettres de lecteurs, dessins de presse...);
- extraits de textes littéraires.

Il fournit aux étudiants les moyens de s'approprier un certain nombre d'outils:

- a) notions spécifiques (thèse, thèse refusée, pré-supposés, nature et enjeu de la controverse, arguments, exemples, distinction fait/opinion, cause/conséquence, moyens/fin...),
- b) actes argumentatifs (présenter, comparer, justifier, concéder, réfuter, exemplifier, évaluer, conclure...),
- c) typologie des arguments,
- d) procédés rhétoriques et stylistiques permettant d'augmenter le pouvoir de conviction de l'argumentation.

Il mettra parallèlement l'accent sur l'importance d'une réflexion critique sur les valeurs et leurs implications.

Il mettra aussi l'accent sur la maîtrise de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe.

Evaluation

L'évaluation se fondera sur les critères suivants :

- intérêt et cohérence des projets (choix de la problématique, choix des documents, conscience des enjeux) ;
- démarche explicitée et adaptée au contenu des projets (maîtrise des outils d'analyse, élaboration d'une bibliographie, critique...);
- maîtrise des techniques d'expression liées à la situation de communication visée (écrit/oral) dans les présentations intermédiaires et dans la prestation finale ;
- capacité à traiter une problématique ;
- exactitude, cohérence et originalité du contenu ;
- maîtrise de la langue.

Examens

Examen écrit : 3 heures (180 minutes).

L'étudiant développe une réflexion argumentée au choix sur :

- la thématique littéraire abordée pendant l'année, à partir d'une question formulée par l'enseignant ;
- le thème d'actualité travaillé durant l'année.

Examen oral : 15 minutes (précédées de 15 minutes de préparation).

L'étudiant présente, selon une grille travaillée durant l'année, une œuvre choisie au sein d'un corpus déterminé par l'enseignant.

Allemand

L'enseignement de l'allemand en MSOP vise à donner aux futurs enseignants les connaissances linguistiques et culturelles nécessaires à l'enseignement de l'allemand au degré primaire.

Les objectifs fondamentaux, les stratégies d'enseignement, les évaluations et le principe de l'examen tiennent compte des principes du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR, adopté par le Conseil de l'Europe¹), en particulier par la pratique de tâches pédagogiques et d'activités réalistes reliées aux descripteurs des niveaux à atteindre.

La formation s'adresse à des élèves porteurs du certificat de culture générale. Elle vise à leur faire acquérir en 32 semaines de cours les connaissances et compétences permettant d'atteindre le niveau B2, et d'obtenir la certification B2, tant en production qu'en réception. Cette transition exigeante implique un volume très important de travail personnel.

L'accès à la formation MSOP est subordonné à l'attestation d'un séjour linguistique d'au moins 6 semaines consécutives dans une région de langue allemande. La formation s'appuiera sur ces 6 semaines d'immersion.

Objectifs linguistiques et communicatifs

- Acquérir, de manière progressive et en contexte, les compétences langagières au niveau B2 du CECR dans les différentes activités de communication : production (écrite et orale), réception (écrite et orale) et interaction.
- Acquérir ces savoir-faire à travers un apprentissage organisé du vocabulaire et de la grammaire.
- Reformuler, résumer, analyser et synthétiser des documents de nature variée.
- Mener une argumentation pertinente, cohérente et fondée, notamment par rapport aux thèmes et questions fondamentales soulevées par un document.
- Utiliser les ressources complémentaires disponibles dans la langue cible : médias, documents audiovisuels, Internet.
- Participer avec spontanéité à une conversation sur des questions quotidiennes.
- Se montrer ouvert, communicatif et responsable de son apprentissage.

Considérations générales

Objectifs fondamentaux

- Développer des stratégies et techniques d'apprentissage autonomes.
- Tirer profit des compétences et stratégies acquises dans une langue pour l'apprentissage des autres.

Objectifs culturels

- Développer une attitude d'ouverture et d'intérêt envers d'autres représentations et réalités culturelles.
- Établir une relation critique et constructive entre sa culture et celles des autres.
- Connaître les aspects marquants de la littérature et de la civilisation allemande.
- Connaître différents aspects de la société et de la culture allemande et être capable d'en parler.
- Comprendre un texte littéraire, en mettre en évidence les éléments et les idées essentiels et en faire le point de départ d'une réflexion personnelle.

Contenu de la formation

Vocabulaire

- Maîtriser le vocabulaire correspondant à une compétence langagière de niveau B2 pour pouvoir s'exprimer sur des sujets dans les domaines de la société, de l'actualité, de la culture, etc.

Grammaire

- Maîtriser les structures de la grammaire allemande correspondant à une compétence langagière de niveau B2 pour comprendre et rédiger des textes.

Compréhension orale

- Comprendre le contenu de différentes situations de communication en langue standard.
- Comprendre la construction, l'argumentation et les énoncés principaux d'un texte lu ou d'un exposé à structure simple.
- Comprendre les énoncés principaux d'émissions radiophoniques et télévisuelles en langue standard.
- Reconnaître l'intrigue et la fonction des différents personnages dans des films.
- Appliquer des stratégies mettant à profit le contexte pour comprendre les informations dont on parle.

Compréhension écrite

- Lire et comprendre des textes sur des événements de l'actualité ainsi que des textes littéraires.
- Parcourir un texte pour y trouver des informations précises.
- Comprendre les énoncés principaux et reconnaître la position de l'auteur dans un texte factuel.

- Reconnaître les modèles d'action, les structures et les problématiques dans les textes littéraires.
- Comprendre précisément les textes relatifs à sa spécialisation et à ses intérêts.

Interaction

- Participer activement et avec spontanéité à des discussions assez longues sur des sujets d'intérêt général, dans un langage fluide et grammaticalement correct dans l'ensemble.
- Motiver son point de vue personnel dans la discussion en l'expliquant, en argumentant et en le commentant.
- Exprimer ses sentiments personnels.
- Mener une interview, résumer les réponses et demander des précisions.

Expression orale

- S'exprimer oralement de manière fluide, correcte et cohérente sur un vaste éventail de sujets.
- Faire un résumé approprié d'informations reçues.
- Présenter de manière claire et structurée les expériences vécues et les sujets d'intérêt personnel.
- Expliquer clairement sa position sur une question à l'aide d'arguments

Expression écrite

- Rédiger des textes clairement structurés et détaillés sur des situations ou des événements actuels.
- Résumer dans un langage approprié des informations de sources et de médias différents.
- Rédiger un texte circonstancié et agréable à lire sur des expériences ou des événements réels ou fictifs.
- Expliquer un problème dans une rédaction ou une lettre de lecteur et donner sa position en argumentant.

L'examen de MSOP comporte à parts égales des épreuves écrites et orales de niveau B2 du CECR.

Les épreuves portent sur chacune des compétences décrites par le CECR : compréhension, expression et interactions orales, compréhension et expression écrites.

Seul le résultat des examens est pris en compte pour la certification MSOP.

La note 4 ou supérieure du certificat de MSOP permet d'obtenir l'attestation officielle de l'atteinte du niveau B2. Cette attestation officielle donne accès à la procédure d'admission à la Haute école pédagogique pour les degrés préscolaire et primaire.

Evaluation et examens

Examen écrit : 3 heures (180 minutes).

Examen oral : compréhension orale (45 minutes)
expression orale (15 minutes précédées de 15 minutes
de préparation).

Anglais — Discipline cantonale

L'enseignement de l'anglais en MSOP vise à donner aux futurs enseignants les connaissances linguistiques et culturelles nécessaires à l'enseignement de l'anglais au degré primaire.

Les objectifs fondamentaux, les stratégies d'enseignement, les évaluations et le principe de l'examen tiennent compte des principes du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR, adopté par le Conseil de l'Europe¹), en particulier par la pratique de tâches pédagogiques et d'activités réalistes reliées aux descripteurs des niveaux à atteindre.

La formation s'adresse à des élèves porteurs du certificat de culture générale. Elle présuppose qu'ils aient atteint le niveau B1. Elle vise à leur faire acquérir en 32 semaines de cours les connaissances et compétences complémentaires permettant d'atteindre le niveau B2, et d'obtenir la certification B2, tant en production qu'en réception. Cette transition exigeante implique un volume très important de travail personnel.

Considérations générales

Objectifs linguistiques et communicatifs

- Acquérir, de manière progressive et en contexte, les compétences langagières au niveau B2 du CECR dans les différentes activités de communication : production (écrite et orale), réception (écrite et orale) et interaction.
- Acquérir ces savoir-faire à travers un apprentissage organisé du vocabulaire et de la grammaire.
- Reformuler, résumer, analyser et synthétiser des documents de nature variée.
- Mener une argumentation pertinente, cohérente et fondée, notamment par rapport aux thèmes et questions fondamentales soulevées par un document.
- Utiliser les ressources complémentaires disponibles dans la langue cible : médias, documents audiovisuels, Internet.
- Participer avec spontanéité à une conversation sur des questions quotidiennes.
- Se montrer ouvert, communicatif et responsable de son apprentissage.
- Développer des stratégies et techniques d'apprentissage autonomes.
- Tirer profit des compétences et stratégies acquises dans une langue pour l'apprentissage des autres.

Objectifs fondamentaux

Objectifs culturels

Contenu de la formation

- Développer une attitude d'ouverture et d'intérêt envers d'autres représentations et réalités culturelles.
- Établir une relation critique et constructive entre sa culture et celles des autres.
- Connaître quelques aspects marquants de la littérature et de la civilisation anglaise.
- Connaître différents aspects de la société et de la culture anglaise et être capable d'en parler
- Comprendre un texte littéraire, en mettre en évidence les éléments et les idées essentiels et en faire le point de départ d'une réflexion personnelle.

Vocabulaire

- Maîtriser le vocabulaire correspondant à une compétence langagière de niveau B2 pour pouvoir s'exprimer sur des sujets dans les domaines de la société, de l'actualité, de la culture, etc.

Grammaire

- Maîtriser les structures de la grammaire anglaise correspondant à une compétence langagière de niveau B2 pour comprendre et rédiger des textes.

Compréhension orale

- Comprendre le contenu de différentes situations de communication en langue standard.
- Comprendre la construction, l'argumentation et les énoncés principaux d'un texte lu ou d'un exposé à structure simple.
- Comprendre les énoncés principaux d'émissions radiophoniques et télévisuelles en langue standard britannique et américaine.
- Reconnaître l'intrigue et la fonction des différents personnages dans des films.
- Appliquer des stratégies mettant à profit le contexte pour comprendre les informations dont on parle.

Compréhension écrite

- Lire et comprendre des textes sur des événements de l'actualité ainsi que des textes littéraires qui ne sont pas d'une trop grande complexité.
- Parcourir un texte pour y trouver des informations précises.
- Comprendre les énoncés principaux et reconnaître la position de l'auteur dans un texte factuel.

- Reconnaître les modèles d'action, les structures et les problématiques dans les textes littéraires.
- Comprendre précisément les textes relatifs à sa spécialisation et à ses intérêts.

Interaction

- Participer activement et avec spontanéité à des discussions assez longues sur des sujets d'intérêt général, dans un langage fluide et grammaticalement correct dans l'ensemble.
- Motiver son point de vue personnel dans la discussion en l'expliquant, en argumentant et en le commentant.
- Exprimer ses sentiments personnels.
- Mener une interview, résumer les réponses et demander des précisions.

Expression orale

- S'exprimer oralement de manière fluide, correcte et cohérente sur un vaste éventail de sujets.
- Faire un résumé approprié d'informations reçues.
- Présenter de manière claire et structurée les expériences vécues et les sujets d'intérêt personnel.
- Expliquer clairement sa position sur une question à l'aide d'arguments.

Expression écrite

- Rédiger des textes clairement structurés et détaillés sur des situations ou des événements actuels.
- Résumer dans un langage approprié des informations de sources et de médias différents.
- Rédiger un texte circonstancié et agréable à lire sur des expériences ou des événements réels ou fictifs.
- Expliquer un problème dans une rédaction ou une lettre de lecteur et donner sa position en argumentant.

Les épreuves portent sur chacune des compétences décrites par le CECR : compréhension, expression et interaction orales, compréhension et expression écrites.

Seule la note d'examen est prise en compte, des évaluations pendant l'année peuvent permettre de mesurer les progrès. Cette note figure sur le certificat de maturité spécialisée à titre de discipline cantonale. En revanche, elle n'entre pas dans le calcul pour l'obtention du titre.

Evaluation et examens

La note 4 ou supérieure du certificat de MSOP permet d'obtenir l'attestation officielle de l'atteinte du niveau B2. Cette attestation officielle, complétée par une attestation de séjour de six semaines au moins dans une région de langue anglaise, permet de choisir l'anglais comme branche d'enseignement lors de la 2^e année de la Haute école pédagogique pour les degrés préscolaire et primaire.

Examen écrit: 3 heures (180 minutes).

Examen oral:

- compréhension orale (45 minutes);
- expression orale (15 minutes précédées de 15 minutes de préparation).

Mathématiques

La formation s'adresse à des élèves porteurs du certificat de culture générale. Ainsi, les savoirs suivants sont réputés acquis :

- calcul numérique et littéral ;
- équations et systèmes d'équations ;
- proportionnalités ;
- analyse, notamment :
 - fonctions et graphes ;
 - calcul différentiel ;
- exponentielles et logarithmes, notamment :
 - intérêts composés ;
 - nombre d'Euler ;
- combinatoire, probabilités et statistiques descriptives ;
- géométrie, notamment :
 - lieux géométriques ;
 - trigonométrie ;
 - solides ;
 - calculs de longueurs, d'aires et de volumes ;
- modélisation, notamment :
 - introduction à la programmation linéaire ;
 - optimisation ;
 - applications des exponentielles et logarithmes aux sciences sociales, expérimentales ou économiques.

Considérations générales

L'enseignement des mathématiques en MSOP vise à donner aux futurs enseignants du degré primaire les compétences suivantes :

- dans le domaine des *savoir-faire*, les étudiants MSOP :
 - argumentent avec précision et formulent oralement et par écrit des énoncés techniquement corrects sur des contenus mathématiques ;
 - formalisent correctement les faits en langage mathématique ;
 - sont à l'aise avec la formalisation des nombres, des grandeurs, des classements, des figures et des solides, et sont capables d'estimer les résultats et d'analyser les erreurs ;
 - utilisent correctement les lois et règles mathématiques, ainsi que les différents termes et symboles ;
 - sont capables d'appliquer des stratégies de résolution à des situations et des problèmes similaires ainsi que de les tester et de les vérifier lors de situations nouvelles ;

- travaillent avec des modèles de différents degrés d'abstraction ;
- utilisent de façon judicieuse les moyens techniques existants (ordinateur, calculatrice, etc.).
- dans le domaine des *savoir-être*, les étudiants MSOP :
 - font preuve de curiosité et d'intérêt pour les questions mathématiques ;
 - font preuve d'ouverture d'esprit et de confiance en soi face à des problèmes nouveaux et inconnus ;
 - font preuve d'esprit critique face aux notions mathématiques.

Contenu de la formation

Ensembles

Les principaux concepts et symboles de la théorie des ensembles sont étudiés, c'est-à-dire l'appartenance, l'inclusion, l'intersection, la réunion, le complémentaire d'un ensemble, l'ensemble de ses parties et la définition d'un ensemble à l'aide d'une propriété caractéristique ou d'une énumération.

Problèmes et opérations

Des problèmes mathématiques classiques sont analysés pour détailler le rôle des diverses opérations nécessaires à leur résolution. En particulier, les suites et les séries arithmétiques et géométriques sont traitées mathématiquement et par quelques exemples (intérêts, rentes, phénomènes physiques, médicaux, etc.). On peut profiter d'introduire le symbole Σ .

Éléments de Théorie des Nombres

Notion de nombre premier, factorisation d'un nombre entier en puissances de nombres premiers, pgdc, ppmc et algorithme d'Euclide. Calculs dans différentes bases. Définition de la relation « être congru à » dans les nombres entiers. Applications de ces notions.

Géométrie

Un complément de géométrie synthétique dans le plan et dans l'espace est apporté afin de prolonger les notions vues à l'ECGC en première et troisième année. Théorèmes de Pythagore, de Thalès, d'Euclide, de la hauteur et de l'angle au centre. Trigonométrie du triangle rectangle. Transformations du plan : isométries, homothéties, similitudes. Quelques lieux géométriques différents de cercles et de droites. Exemples de constructions à la règle et au compas. Introduction à la géométrie axiomatique.

Examen écrit: 2 heures (120 minutes).

Examens

Examen oral: 15 minutes (précédées de 15 minutes de préparation).

L'examen porte sur la matière enseignée en MSOP.

Sciences expérimentales

Objectifs communs en biologie, chimie et physique

Les objectifs de l'école de culture générale restent pertinents.

Biologie

Objectifs spécifiques à la biologie

Les objectifs généraux et spécifiques à la biologie de l'école de culture générale, option sociopédagogique, restent pertinents.

En outre, l'enseignement sera axé sur les besoins de la profession d'enseignant généraliste, soit :

- renforcer les connaissances de base en biologie générale et humaine ;
- savoir dégager une problématique dans le cadre d'un thème général ;
- imaginer et structurer une démarche expérimentale sur le sujet choisi ;
- rechercher l'information utile à son travail ;
- connaître et trouver le matériel nécessaire à son enseignement ;
- expérimenter, observer, confronter ses représentations personnelles à la réalité ;
- analyser et interpréter rigoureusement un phénomène ;
- rendre compte de son travail ;
- évaluer la méthode de travail et proposer des corrections si nécessaire ;
- adapter son discours au niveau des apprenants tout en restant rigoureux et cohérent.

Contenus

Voir page suivante.

Examen

Examen oral : 15 minutes (précédées de 15 minutes de préparation).

Domaine	Compétences	Contenus
Diversité	<ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience de la diversité du vivant. Comprendre les principes de la classification des êtres vivants. Connaître et comparer les embranchements principaux du règne animal et leurs caractéristiques. Connaître et comparer les familles principales de plantes à fleur et leurs caractéristiques. Distinguer les plantes à fleurs des plantes sans fleurs. Connaître les caractéristiques principales des champignons. 	<ul style="list-style-type: none"> Les grands règnes (bactéries, protistes, champignons, végétaux et animaux). Travailler surtout avec des espèces d'invertébrés et des vertébrés indigènes. Utiliser essentiellement des espèces indigènes proches de l'école. Comparer les mousses aux fougères et aux plantes à fleurs. Brèves notions de la structure d'un champignon. Importance des champignons dans la nature.
Microbiologie	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les caractéristiques des microorganismes et des virus et leur importance dans la vie quotidienne. 	<ul style="list-style-type: none"> Produits alimentaires. Aide à la digestion. Hygiène et maladies.
Botanique	<ul style="list-style-type: none"> Connaître le cycle de vie d'une plante. 	<ul style="list-style-type: none"> De la fleur au fruit. Organes d'une plante.
Ecologie	<ul style="list-style-type: none"> Connaître quelques grands principes d'écologie et leurs implications. 	<ul style="list-style-type: none"> Importance des végétaux. Producteurs, consommateurs, décomposeurs. Chaînes et réseaux alimentaires. Décrire quelques milieux naturels. Cycles simples de la matière (eau, carbone, oxygène).
Anatomie et physiologie humaine	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les principaux systèmes, leurs organes et leurs fonctions. Comprendre certaines interactions humaines (agressivité, empathie, communication, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> Anatomie et physiologie humaine. Etude de quelques comportements humains.
Travaux pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable de planifier, réaliser, observer et décrire, interpréter et rendre compte. Etre capable de trouver le matériel et les ressources nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Au choix parmi les sujets mentionnés ci-dessus.

Chimie

Objectifs généraux

La candidate, le candidat apprend à comprendre son environnement du point de vue de la chimie.

Compétences et contenus de formation

La représentation de la structure de la matière par le modèle particulaire (atomes, ions, molécules) et l'explication des phénomènes observables à travers de ce modèle jouent un rôle fondamental.

Domaine	Compétences	Contenus
La réaction chimique	<ul style="list-style-type: none">• Protolyse, acides et bases.• Oxydo-réduction.• Effets thermiques.	<ul style="list-style-type: none">• Echange de protons, pH, pluies acides.• Echange d'électrons, corrosion, piles et batteries.• Réactions exothermiques et endothermiques.
Chimie organique	<ul style="list-style-type: none">• Pétrole et hydrocarbures.• Biomolécules.	<ul style="list-style-type: none">• Compositions, raffinage, propriétés, utilisations.• Sucres, graisses, acides aminés et protéines.
Travaux pratiques	<ul style="list-style-type: none">• Savoir observer et interpréter.	<ul style="list-style-type: none">• En relation avec le cours.

Examen

Oral : 15 minutes (précédées de 15 minutes de préparation).

Physique

Savoirs

- Acquérir des connaissances de base sur des concepts de physique.
- Connaître des lois physiques et leurs applications.
- Acquérir la terminologie propre aux processus physiques.
- Connaître des instruments et des méthodes de mesure.

Objectifs

Domaine

Sujets d'études

Mécanique

- Rappels de cinématique.
- Lois de Newton.
- Pression, hydrostatique, force d'Archimède.

Ondes

- Ondes mécaniques, acoustique.
 - Ondes électromagnétiques, lumière.
-

Savoir-faire

- Représenter et modéliser des situations sur la base des concepts de physique.
- Résoudre des problèmes.
- Décrire et expliquer des expériences pratiques simples.

Savoir-être

- Faire preuve de curiosité par rapport à la nature et à la technique.

Examen oral : 15 minutes (précédées de 15 minutes de préparation).

Examen

Sciences humaines

Histoire

Objectifs généraux

L'histoire est une discipline couvrant un très large champ de sujets et de thématiques qui favorisent les liens entre passé et présent, qui participent de la bonne compréhension du monde dans lequel nous vivons, qui permettent à l'individu de s'interroger sur la place qu'il souhaite occuper dans la société et qui lui donnent les moyens de choix et d'actions propres à l'exercice de la vie dans la cité.

L'enseignement de l'histoire permet d'aborder des questionnements, des enjeux et des concepts qui favorisent l'approche et la compréhension de la complexité de l'action humaine passée, présente et future.

Objectifs fondamentaux

Savoirs : les connaissances

L'élève acquiert :

- des connaissances, faits notions et concepts historiques en lien avec les civilisations, les cultures et les sociétés ;
- des connaissances relatives à un certain nombre de questions et de débats historiographiques.

Savoir-faire : les aptitudes

L'élève est capable :

- de travailler sur le temps, périodisation, datation, établissement des durées différentielles propre à chaque événement ;
- de formuler une problématique ;
- de mettre en œuvre une méthode historique, critique des documents et des traces du passé, recherche et traitement de l'information,
- analyse et interprétation de l'information en lien avec le contexte historique ;
- de communiquer par oral et par écrit le produit de ses recherches et maîtriser les questions liées à la production du discours historique.

Savoir-être : les attitudes

L'élève développe :

- l'esprit critique ;
- l'esprit d'ouverture et de respect à l'autre ;
- une attitude ouverte et réceptive face à la critique et aux points de vue différents ;

- son autonomie, son esprit initiative et son intérêt dans le travail ;
- sa capacité à se forger une conviction qui oriente ses choix et son action.

L'enseignement de l'histoire privilégiera des apprentissages qui visent à développer chez l'élève une attitude, une conscience et une méthode historiques. Pour ce faire, le maître choisira de préférence une démarche qui rende les élèves actifs et participant à la construction de leurs savoirs historiques. Les thématiques abordées seront, en principe, problématisées. L'accent portera sur la méthode de production du savoir historique plutôt que sur sa transmission. Pour ce faire, on proposera aux élèves des situations problèmes, des questions controversées qui font appel à la confrontation des sources et à leurs critiques. Les élèves seront aussi conduits à travailler sur des thèmes liés à des questions vives (la place de la femme, l'Occident chrétien Occident musulman, ...), à des représentations (l'image du barbare, figure de l'étranger, moyenâgeux le Moyen Age ?, ...), à des enjeux de mémoire (la langue française, les lieux de mémoire, les traces du passé, notamment dans la région romande...). Dans la mesure du possible, on s'efforcera de mettre en lien présent et passé, de travailler sur des documents, de faire émerger les durées, les changements et les permanences de phénomènes étudiés. Il s'agira également de comparer les différentes situations historiques pour permettre de faire ressortir les similitudes et les différences entre le présent des élèves et celui des hommes du passé. De préférence, l'enseignant veillera à proposer des thèmes qui permettent à l'élève de se familiariser avec des questions liées à la préhistoire, à l'Antiquité et au Moyen Age, en établissant des liens avec le présent.

L'enseignant veillera :

- à valoriser les compétences transversales communes aux différentes branches d'enseignement (critique, recherche, communication...);
- à proposer aux élèves des thèmes en relation avec d'autres disciplines.

L'enseignement tiendra compte du cadre historique et méthodologique acquis au cours de la scolarité antérieure. Il sera fondé sur l'étude de quelques sujets significatifs. Il pourra être conçu sous forme de cours, de lectures expliquées, de travaux individuels ou de groupes et mettra l'accent sur la production des élèves (sous forme de rédaction, de dossiers...).

Objectifs intermédiaires et contenus

Interdisciplinarité

Méthodologie — Moyens d'enseignement

L'enseignant reste libre du choix des sujets, en accord avec les lignes générales du plan d'études, et des moyens d'enseignement.

Evaluation

De manière générale, il s'agira plutôt d'évaluer la mise en œuvre de compétences que de contrôler l'acquisition de connaissances. Le cadre de l'évaluation ainsi que les critères devront être présentés au début de l'année. Dans la mesure du possible, les élèves devront être familiarisés au préalable à la forme que prendra l'évaluation de fin d'année. On encouragera aussi l'évaluation formatrice en lui accordant une place importante dans le processus de construction des savoirs.

Examen oral : 15 minutes (précédées de 15 minutes de préparation). L'examen portera de préférence sur l'analyse de documents, et correspondra à des formes d'évaluation exercées au cours de l'année.

Géographie

La géographie ou « description de la terre » est aussi plus généralement la description de tout ce que cette terre porte, contient, de tout ce qui vit à sa surface, la différencie, l'anime et l'enrichit de traits nouveaux. Cependant, la géographie a une ambition plus large : elle commente, analyse, explique une terre sur laquelle s'impriment, dans la durée, l'action humaine et ses modes d'organisation.

Définition

L'élève pratique une géographie qui considère la terre comme un espace à décrypter dans ses formes, ses structures, ses enjeux écologiques, économiques, sociaux, culturels et politiques, enjeux souvent contradictoires.

La géographie montre que les activités des hommes sont inscrites dans l'espace. Son enseignement conduit à s'interroger sur les processus et les multiples relations qui structurent l'espace, et puis à les analyser. Il sensibilise l'élève aux normes, comportements et valeurs déterminant l'organisation de son espace et d'espaces différents du sien. Au final, une analyse des structures complexes de l'espace permet à l'élève de se situer dans le monde actuel, puis de se forger un jugement sur les répercussions de l'action humaine sur l'espace. Cette prise de conscience conduit l'élève à réaliser qu'il est en mesure d'agir de manière responsable et qu'à ce titre, il a un impact sur son propre environnement ainsi que dans tous les types d'espace.

Objectifs généraux

Parallèlement, l'accent est mis sur la migration, avec l'examen des dimensions spatiales, démographiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales.

Savoirs

Dans le cadre de la MSOP :

- l'enseignement de la géographie poursuit la connaissance des lieux, aires et réseaux : connaissance des espaces proches, des régions de notre territoire, des pays voisins et des grands ensembles du monde ;
- l'élève sait utiliser les concepts de base de la géographie. Ces notions peuvent se résumer de la façon suivante :
 - Où ? Orientation, point, espace, réseau, lieu, territoire.
 - Combien ? Distance, maillage, échelle géographique, densité, durée, quantité.
 - Jusqu'où ? Accessibilité, limite, frontière, périphérie.

- Qui ? Identité, altérité, milieu de vie, population, acteur, niveau de vie.
- Comment ? Interaction, rétroaction, hiérarchie, dynamisme, structure.
- Pourquoi ? Valeurs, besoins, représentations, enjeux, stratégies, conflits, pouvoir.

Démarche

La démarche d'acquisition des connaissances géographiques devra être la plus active possible, fondée sur des études de cas, sur la confrontation de documents nombreux, variés et actualisés. On utilisera les moyens audiovisuels et l'informatique, voire l'étude sur le terrain. Des travaux pratiques permettront à l'élève d'expérimenter ces notions.

Savoir-faire

Pour atteindre ces objectifs, l'élève devra être notamment capable :

- d'utiliser les documents spécifiques les plus courants de la géographie : notamment cartes de types et d'échelles différents, textes, statistiques, diagrammes, photos, photographies aériennes et autres, images satellitaires ;
- de se repérer sur une carte et de communiquer cette localisation ; de savoir s'orienter ;
- de savoir reconnaître les principales trames d'un paysage sur des documents ou sur le terrain ;
- de pratiquer toute la gamme des échelles ;
- d'analyser des éléments complexes et d'être en mesure d'en synthétiser les points essentiels, tout en les hiérarchisant ;
- d'élaborer des documents tels que croquis, schémas ou cartes ;
- de repérer les éléments d'une composante géographique dans les documents écrits ou audiovisuels de divers types ;
- après une étude théorique, d'établir une méthode simple de recherche monographique sur le terrain, ou de le faire à partir de documents géographiques ou statistiques divers.

Attitudes

L'élève est amené à confronter diverses représentations du monde et à forger les siennes.

Au travers des notions évoquées ci-dessus, l'élève sera amené à constater par exemple que :

- actuellement, l'homme vit majoritairement en milieu urbain. L'expansion de l'urbanisation a profondément

- modifié la nature de la ville (où ?);
- les facteurs de la répartition des hommes sur un territoire sont complexes. La croissance de leur nombre puis leurs migrations modifient la face de la Terre (combien ?);
- poser une limite spatiale comporte toujours une part d'arbitraire et n'est donc jamais innocent : cela peut concerner la délimitation d'un terrain d'observation ou la fixation d'une frontière (jusqu'où ?);
- les Etats sont confrontés à l'émergence de nouveaux pouvoirs : le poids des communautés, des villes, des régions, des multinationales... (qui ?);
- un paysage est une projection des systèmes socio-économiques que les hommes ont construits sur un espace précis, dans un environnement donné. Il est dynamique, pourtant les permanences et les héritages en sont aussi des traits fondamentaux (comment ?);
- représenter l'espace, c'est choisir consciemment ou non une part de la « réalité ». L'espace est beaucoup plus « riche » que ses représentations et la perception de celui-ci est culturelle et influence l'utilisation du territoire et son aménagement (pourquoi ?).

Une année (32 semaines, 64 périodes). Un thème principal et obligatoire :

Contenus

- les migrations (thème principal et obligatoire) : rappels démographiques ; types de migrations ; les frontières étanches ou dynamiques ; mobilité et transports ; interculturalité, intégration, assimilation, marginalisation, exclusion ; migrations et travail ; les réfugiés de l'environnement ; rétrécissement du monde, etc.

1 à 2 thèmes parmi les suivants, des thèmes semblables ou des combinaisons de thèmes :

- un sujet géopolitique ; frontières, limites, conflits ;
- l'aménagement du territoire, principes et quelques réalisations ;
- les enjeux du climat, le réchauffement climatique ;
- l'océan ; les littoraux ;
- paysage et géomorphologie ;
- les risques naturels, technologiques et sanitaires ;
- les ressources naturelles et énergétiques ;
- matières premières ;
- les agricultures, l'alimentation, la faim ;
- les espaces touristiques et de loisirs ;
- épistémologie et applications de la géographie.

Remarques

Un équilibre est nécessaire entre la variété des sujets, des démarches et des acquisitions visées et la durée d'étude d'un thème. De même, l'utilisation systématique d'un manuel est laissée à l'appréciation du professeur ou de l'établissement.

Examen

Examen oral : 15 minutes (précédées de 15 minutes de préparation).

Ethique et cultures religieuses

Discipline cantonale

L'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse en MSOP vise à donner aux futurs enseignants amenés à intervenir dans les degrés préscolaire et primaire une culture générale, ainsi qu'une conscience et un savoir-faire transdisciplinaires, qui permettent d'aborder les phénomènes religieux avec rigueur.

Le cours repose sur des connaissances et des méthodologies empruntées aux sciences humaines et sociales et ne saurait en aucun cas être de nature partisane ou confessionnelle.

Ce cours d'éthique et de culture religieuse vise à doter les futurs enseignants du primaire de connaissances de base dans les quatre religions abordées aux degrés 1-8H. Il a également pour but d'équiper les futur-e-s enseignant-e-s d'outils conceptuels fondamentaux de la discipline pour aborder la multiplicité des phénomènes religieux, d'indiquer les moyens d'une construction critique des savoirs, de permettre une première clarification de sa position personnelle afin d'acquérir une posture professionnelle dans l'enseignement sur les religions.

Trois axes majeurs structurent le cours :

- connaissances de base sur le judaïsme, le christianisme, l'islam et le bouddhisme au travers d'une étude portant, par exemple, sur les récits de vie des fondateurs, les rites et les fêtes, les éléments doctrinaux de base, les livres sacrés, les lieux de culte. L'étude peut être menée en lien avec des visites et des rencontres dans des espaces de vie religieuse ;
- concepts fondamentaux de l'histoire et sciences des religions, tels que mythe, rite, religion, notamment dans une perspective comparative. Il s'agit de structurer la connaissance et de permettre une prise de distance nécessaire à l'enseignement ;
- les religions dans l'histoire et la société. Il s'agit ici d'aborder et d'éclairer des problématiques historiques (par exemple, naissance du christianisme) ou actuelles (par exemple, créationnisme et évolution, diversité religieuse dans nos sociétés). On portera une attention particulière à l'aspect dynamique des religions et des phénomènes religieux ainsi qu'aux questions sociales vives, soit des questions qui font débat à l'école et dans la société. Il s'agira notamment de

Considérations générales

Objectifs généraux

Contenus

considérer les valeurs que ces questions mettent en jeu.

Savoir-faire

Le cours contribue à développer des savoir-faire communs aux sciences humaines et sociales et d'autres spécifiques à la discipline.

Savoir-faire communs aux sciences humaines et sociales :

- analyser des textes, des documents iconographiques et sonores ;
- faire une synthèse de l'information recueillie ;
- acquérir un outillage conceptuel adéquat ;
- apprendre à décloisonner son approche des problèmes et enjeux ;

Savoir-faire spécifiques :

- développer une capacité à décoder des phénomènes religieux selon une perspective à la fois compréhensive et critique ;
- pratiquer une démarche comparative attentive aux différences et aux similitudes ;
- s'initier à l'étude de questions sociales vives.

Attitudes et savoir-être

Le cours vise à permettre aux étudiant-e-s :

- d'interroger leurs représentations en matière de religions et d'enseignement de l'éthique et cultures religieuses ;
- de se situer dans une relation de distance ou de proximité relative par rapport au religieux (autonomie de l'individu ou autonomie de l'objet) ;
- de les préparer à adopter une posture professionnelle en matière d'enseignement sur les religions.

Evaluation et examens

Selon des modalités décidées par l'enseignant responsable, des évaluations peuvent permettre de mesurer les progrès des élèves pendant l'année.

La discipline est sujette à examen et seule la note qui y est obtenue est prise en compte. Cette note figure sur le certificat de maturité spécialisée à titre de discipline cantonale mais n'entre pas dans le calcul pour l'obtention du titre. Une note égale ou supérieure à 4 permet d'obtenir une attestation de réussite — délivrée par le gymnase — à faire valoir auprès de la HEP Vaud dans le cadre du module de didactique des sciences sociales et de la nature inscrit en 2e année du plan d'études du Bachelor en enseignement préscolaire et primaire.

Compléments de formation dans le domaine visé

La MSOP fait suite — naturellement — au certificat de culture générale de l'option sociopédagogique.

Lorsque un élève, au bénéfice d'un certificat de culture générale d'une autre option ou d'un diplôme d'études commerciales (voir « Conditions d'accès »), souhaite obtenir la MSOP, il doit :

- assumer seul le rattrapage des matières spécifiques de l'option sociopédagogique, sur lesquelles est construit le programme de l'année de MSOP ;
- compléter sa formation dans deux disciplines en relation avec le domaine professionnel de l'option socio-pédagogique, soit la philosophie et la psychologie, avec un accent mis sur la psychologie.

Les élèves détenteurs du certificat de culture générale de l'option assistant socio-éducatif sont dispensés de ces compléments.

A cet effet, 4 périodes hebdomadaires de cours de philosophie et de cours de psychologie sont dispensés pendant les 32 semaines de cours. Le programme des cours s'inspire de celui défini pour l'option socio-pédagogique dans ces disciplines. Une part importante de travail à domicile (lectures) devra être fournie par les candidats.

Pour valider ce complément, l'élève doit avoir obtenu au moins un 4,0 à la note définitive qui est calculée comme suit :

$$\frac{\text{note annuelle du domaine} + \text{note d'oral}}{2}$$

La note annuelle de domaine est constituée de la moyenne de toutes les notes obtenues au cours de l'année dans chacune des disciplines formant le domaine.

L'examen, oral, porte sur la psychologie. Il dure 20 minutes.

Ces cours seront organisés, sur un ou deux soirs par semaine, au Gymnase de Chamblandes.

Plan d'études pour les compléments de formation dans le domaine visé

Philosophie

Introduction

La philosophie et la psychologie sont les disciplines du complément de formation demandé aux candidats qui préparent une maturité spécialisée en option pédagogie (MSOP), porteurs d'un certificat de culture générale d'une autre option que sociopédagogique. Ces cours font l'objet d'une évaluation qui est prise en compte pour l'obtention de la MSOP ; ils sont dispensés à raison de deux périodes de philosophie et deux périodes de psychologie pendant 32 semaines.

Objectifs

L'étudiant(e), à l'issue de sa formation, devrait :

- être familiarisé(e) avec les bases de l'histoire de la pensée des origines à nos jours ;
- savoir lire un texte philosophique et en identifier les enjeux ;
- pouvoir comparer différents systèmes avec objectivité et esprit critique ;
- argumenter sur la base de textes ou de théories philosophiques ;
- pouvoir se forger une opinion personnelle à partir des connaissances acquises...

Méthodes

Il s'agit de cours dispensés par l'enseignant-e, illustrés par des textes philosophiques. La participation de l'étudiant-e est requise, ainsi que son implication dans les discussions portant sur les problématiques évoquées.

L'approche sera chronologique (histoire de la philosophie) et/ou thématique.

L'étudiant-e sera tenu-e de compléter ses connaissances par des lectures à domicile et des recherches personnelles. Il pourra lui être demandé de présenter des travaux personnels ou des exposés.

Contenu

Le contenu (programme, sujets abordés) peut être établi d'entente avec la classe et compte tenu du temps disponible. Dans la mesure du possible, les principaux courants de la philosophie (Platon, Aristote, Descartes, Kant et des penseurs contemporains) devront être abordés. Dans le cadre d'une approche thématique, on privilégiera l'éthique ou l'épistémologie ainsi que l'étude des grandes questions métaphysiques qui préoccupent l'homme.

Évaluation, examen

Elle se fera tout au long de l'année sous forme de tests (au moins quatre pour chacune des deux disciplines). Pour le calcul de la moyenne annuelle, les notes de philosophie et

de psychologie auront un poids égal.
Cette moyenne annuelle sera combinée à valeur égale
avec l'examen oral de psychologie (fin d'année) et formera
ainsi la note définitive.

Psychologie

Introduction

La psychologie et la philosophie sont les disciplines du complément de formation demandé aux candidats qui préparent une maturité spécialisée en option pédagogie (MSOP), porteurs d'un certificat de culture générale d'une autre option que sociopédagogique. Ces cours font l'objet d'une évaluation qui est prise en compte pour l'obtention de la MSOP ; ils sont dispensés à raison de deux périodes de psychologie et deux périodes de philosophie pendant 32 semaines.

Objectifs généraux

La psychologie a comme objet l'étude scientifique du comportement humain et de ses déterminants. Elle vise entre autres à une meilleure compréhension de l'homme dans ses rapports avec ses divers milieux sociaux.

L'étude de la psychologie favorise le développement de la personne pour former des gens ouverts, à l'esprit critique et capables d'instaurer entre eux des relations fructueuses.

Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Pouvoir différencier la psychologie dite scientifique.
- Connaître quelques éléments méthodologiques couramment employés en psychologie.
- Savoir appréhender une situation en fonction de différents points de vue psychologiques.
- Transposer les connaissances de la psychologie dans la vie quotidienne, scolaire et professionnelle.

Attitude

- Prendre conscience de la complexité et de la richesse de la personnalité humaine.
- Développer son empathie et le respect de la personne.
- Trouver un sens personnel aux apprentissages effectués.

Contenu

- L'intelligence : Comment la définir, la mesurer, une ou des intelligences ? La déficience mentale, la surdouance.
- Le développement de la personne suivant son évolution physique, cognitive et sociale au cours de l'existence, soit : la période de la petite enfance, de l'adolescence et de l'âge adulte.

- La psychologie sociale : L'influence sociale — la connaissance des autres — la psychologie des diversités et communautés.
- Les troubles psychologiques et leurs traitements.

Elle se fera tout au long de l'année sous forme de tests (au moins quatre pour chacune des deux disciplines). Pour le calcul de la moyenne annuelle, les notes de psychologie et de philosophie auront un poids égal.

Evaluation, examen

Cette moyenne annuelle sera combinée à valeur égale avec l'examen oral de psychologie (fin d'année) et formera ainsi la note définitive.

Cadre légal et réglementaire

*Loi sur l'enseignement secondaire supérieur (LESS),
01.01.2010*

Règlement des gymnases (RGY), édition 2016

Loi sur la Haute école pédagogique (LHEP), 12.12.2007

Règlement d'application de la LHEP (RLEHP), 03.06.2009



**Maturité spécialisée
orientation pédagogie**

Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire (DGEP)
Rue St-Martin 24
1014 Lausanne

www.vd.ch/gymnase

Gymnase/Plan d'études